

Suspicion de harcèlement: enquêtes administratives après le suicide d'un enseignant

Lyon, 7 oct. 2019 (AFP) -

Deux enquêtes administratives ont été ouvertes après le suicide récent d'un professeur de lycée à Chamalières (Puy-de-Dôme), qui a conduit le fils du défunt à signaler des "faits de harcèlement" au parquet, a-t-on appris lundi de sources concordantes.

Laurent Gatier, 52 ans, qui enseignait en section professionnelle dans le lycée polyvalent de la ville depuis 27 ans, s'est pendu à son domicile le 9 septembre, deux semaines avant le suicide très médiatisé d'une directrice d'école à Pantin (région parisienne).

Selon son fils Sébastien, le défunt a laissé une lettre évoquant "des faits de harcèlement, sans en préciser la nature" et mettant en cause la direction de l'établissement.

"Je n'ai pas envie que cette histoire soit mise au placard", a déclaré cet étudiant de 20 ans qui a écrit samedi au procureur de Clermont-Ferrand "pour demander l'ouverture d'une enquête".

À réception de cette plainte, le parquet devrait ouvrir une enquête "aux fins, dans la mesure du possible, de déterminer les raisons pour lesquelles cet enseignant a mis fin à ces jours", a indiqué lundi à l'AFP le procureur, Éric Maillaud, qui prévoit dans tous les cas une audition du fils.

Pour celui-ci, son père qui s'occupait du bureau des stages depuis quinze ans a particulièrement mal vécu qu'on lui retire cette charge à la rentrée. "Il s'y était beaucoup investi (...) ça l'a vraiment poussé à l'acte", estime-t-il.

"Profondément touché par ce drame", le nouveau recteur de Clermont-Ferrand, nommé à l'été, explique avoir reçu le fils le 17 septembre et avoir appris le mal-être du père à cette occasion.

"Il m'a montré un fragment de lettre qui mettait en cause l'établissement et des conditions de travail difficiles", explique Karim Benmiloud.

Après avoir reçu les syndicats également, le recteur a convoqué une réunion extraordinaire du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) qui a eu lieu ce lundi matin.

"Il a été acté la constitution d'une délégation d'enquête paritaire au sein de l'établissement", a précisé le recteur. Une enquête de l'Inspection générale de l'Éducation nationale a par ailleurs été diligentée - à sa demande - par le ministère.

"C'est une mort tragique qui doit nous alerter", a-t-il dit.

Selon Chantal Vautrin, du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), depuis début septembre "beaucoup de personnels du lycée de Chamalières défilent à la médecine du travail pour déballer ce qui ne va pas".

Dans cet établissement, "on nous signalait des dysfonctionnements mais la souffrance s'est installée dans la durée", poursuit la syndicaliste pour qui les enseignants de section professionnelle subissaient "le plus d'humiliations et de vexations".

mb-ppy/dfa/nm

Afp le 07 oct. 19 à 14 28.